

Gennevilliers, le 24 janvier 2012

Jacques BOURGOIN
Maire
Conseiller général des Hauts-de-Seine

Réf : JB / MA / 12.03

Monsieur Patrick DEVEDJIAN
Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine

Monsieur le Président,

Dans une lettre datée du 10 janvier 2012, Madame Hélène Gallais, Présidente de L'Escale, vous sollicite afin de vous rencontrer concernant la situation financière de son association.

En juin 2011, L'Escale fut informée par vos services du non-renouvellement de sa subvention au titre de la politique de la ville du Conseil Général. Face à cette situation, le Conseil municipal de Gennevilliers décida de verser à titre exceptionnel une subvention de 40 000 € pour ne pas pénaliser le nécessaire travail des salariés de l'association L'Escale.

Dans votre courrier adressé à L'Escale en date du 25 octobre 2011, vous indiquez je cite que *"le département, pour donner de la cohérence et de l'efficacité à ses interventions, ne souhaite pas que prospèrent des financements croisés."*

Monsieur le Président, l'efficacité de la lutte contre les violences faites aux femmes ne peut pas se traduire par la suppression d'une aide de 40 000 € accordée jusqu'à présent par le conseil général des Hauts-de-Seine à une association reconnue pour la qualité de ses actions. Votre décision aura de lourdes conséquences pour le bon fonctionnement de cette structure d'écoute, d'accueil et d'hébergement venant en aide à de nombreuses femmes victimes de violences dans les Hauts-de-Seine.

C'est la raison pour laquelle je vous sollicite à mon tour pour m'entretenir avec vous aux côtés des représentantes de L'Escale afin de trouver une solution pérenne de financement de cette association par le Conseil Général, notamment le report dans l'enveloppe accordé par le Pôle solidarité des 40 000 € perçus antérieurement au titre de la politique de la ville.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Jacques BOURGOIN